

Ecoles : pénurie de places en vue

35.200 places supplémentaires sont nécessaires d'ici 2050. Des problèmes risquent de se poser en secondaire dès 2025.

Il y a urgence. Un document confidentiel, que *Le Soir* a pu consulter, chiffre le manque de places dans les écoles fondamentales et secondaires de la Communauté française d'ici 2050. A situation inchangée, il manquera 35.200 places d'ici 2050, dont 29.800 au seul niveau secondaire. Cela peut paraître lointain, mais le problème va se poser dès 2020-2025 à Bruxelles.

Quand on sait qu'il faut six ou sept ans entre la décision de créer une école et son ouverture officielle, il est temps d'agir. C'est ce que la ministre de l'Éducation, Joëlle Milquet (CDH), a fait en refinançant le Programme prioritaire de travaux, qui peut désormais être utilisé pour la création de nouvelles places. Mais ce refinancement sera bien insuffisant face aux besoins criants mis en

évidence par le document.

Dès 2025, il manquera ainsi 5.700 places dans le secondaire à Bruxelles. En 2050, il manquera 17.000 places en secondaire dans la capitale. La Wallonie sera également touchée par un risque de pénurie. Il manquera 4.000 places dans l'arrondissement scolaire de Liège, 2.400 dans celui de Nivelles, ou encore 2.000 dans celui de Namur. Même dans

le primaire, la situation deviendra préoccupante. Bruxelles devra faire face à un manque de 4.500 places, et l'arrondissement scolaire de Liège, de 500 places. Selon le document, il faudra mobiliser 160 millions d'euros d'ici 2025 pour que tout élève ait un toit. Soit bien plus que ce qui est prévu pour le moment. ■

Ecoles : il faudra créer 35.200 places d'ici 2050

ÉDUCATION Après la capitale, la pénurie touchera la Wallonie

► La disette touchera Bruxelles dès 2025 avec un manque de 5.700 places au secondaire.

► Selon un document confidentiel, il faudrait mobiliser 160 millions d'euros pour répondre aux besoins d'ici 10 ans.

Créer des classes ou des écoles coûte cher. Et l'aide de la Communauté française est... menue. En février, Joëlle Milquet (CDH), la ministre de l'Éducation, a desserré les règles du jeu pour stimuler la création de places. Jusqu'ici réservé aux rénovations, le Programme prioritaire de travaux (PPT) pourra désormais financer

des créations de places et le PPT sera refinancé à hauteur de 6 millions (pour atteindre 44 millions/an).

Avec ça, on va pouvoir créer des places dans le bâti existant. Mais la ministre le sait : c'est insuffisant et il faudra, et vite, mobiliser de l'argent pour répondre aux besoins. Le fait est que créer des places ou un nouvel établissement prend du temps (il faut 6/7 ans entre la décision de créer une école et son ouverture). Or, il y a le feu au lac. *Le Soir* a pu lire un document confidentiel remis en novembre aux auteurs du Pacte d'excellence et présenté, en mars, au séminaire de Spa qui a réuni les groupes de travail du Pacte. A situation inchangée (si on ne fait rien, si le redoublement reste constant...), il manquera 35.200 places d'ici 2050 (fondamental et secondaire), dont 29.800 au seul niveau se-

condaire. Ces calculs proviennent du croisement de trois données : le nombre actuel de places, les projets de créations de places connus à l'époque de la note et l'évolution démographique. 2050, c'est loin. Mais la pénurie de places va commencer à se manifester dès 2020-2025.

Quid, d'ici 2025 ?

Au fondamental, ça ira en Wallonie. A Bruxelles, on pointe une commune en difficulté : Jette (il manquera 100 places). A Etterbeek et Koekelberg, offre et besoin de places s'équilibreront. Dit autrement : offre = besoins. Dit autrement : ce sera ric-rac.

Au secondaire, la situation sera plus critique. A Bruxelles, il manquera 5.700 places. La pénurie frappera surtout le 1^{er} degré (- 2.200 places) et le 2^e degré général et technique de transition

(- 2.500). La situation sera (un peu) moins brûlante dans le technique de qualification (- 700) et professionnel (- 400).

En Wallonie, on ne repère aucun lieu où la demande dépassera l'offre. Mais seront à la corde les arrondissements de Liège (excédent d'à peine 500 places), Mons (+ 300), Namur (+ 700), Nivelles (+ 600) et Soignies (+ 100). A Huy et Mouscron, l'excédent sera nul. Donc : ce sera très, très juste, là aussi.

Et d'ici 2050 ?

Là, ça se corse. Au primaire, la situation sera tendue dans les arrondissements de Bruxelles (- 4.500 places), Nivelles (- 400) et Liège (- 500). Partout ailleurs, l'offre sera suffisante.

Au secondaire, il y a de quoi frissonner. Sur les 21 arrondissements, 14 seront en difficulté :

Ath (- 200), Bastogne (- 100), Bruxelles (- 17.000), Charleroi (- 500), Dinant (- 100), Huy (- 800), Liège (- 4.000), Marche (- 200), Mons (- 1.000), Mouscron (- 100), Namur (- 2.000), Nivelles (- 2.400), Soignies (- 1.100), Waremme (- 300).

A Thuin, situation limite avec un excédent d'à peine 100 places.

Six arrondissements seront tranquilles : Arlon (excédent de 200 places), Neufchâteau (+ 300), Philippeville (+ 500), Tournai (+ 1.200), Verviers (+ 600 places) et Virton (+ 300).

Insistons sur le fait que nous

ne parlons pas de villes, mais d'arrondissements scolaires.

Notons que la situation sera déjà critique en 2030 à Bruxelles (- 6.300), Huy (+ 200), Liège (+ 700), Mouscron (excédent nul) et Soignies (+ 200).

Que faire ?

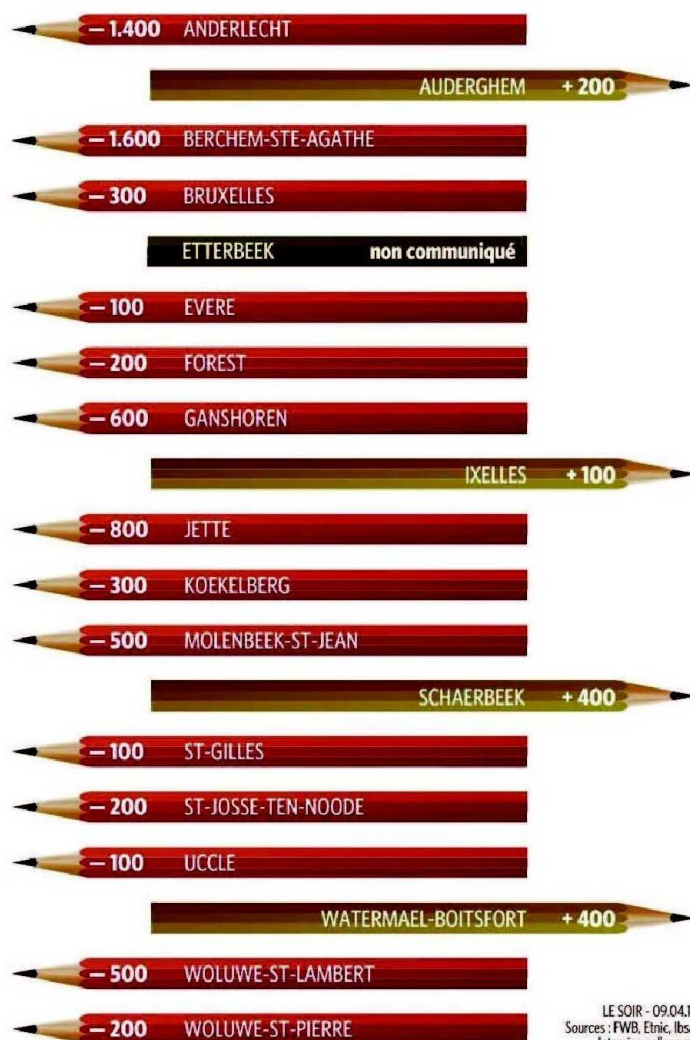
La note souligne qu'il faudra jongler entre les divers moyens d'ouvrir des places (créer des classes dans le bâti existant, construire des écoles ou augmenter le nombre d'élèves dans un espace inchangé...). Le docu-

ment ne tranche pas – seuls les pouvoirs organisateurs peuvent décider de créer des places. Mais la note chiffre le défi : d'ici 2025, il faudra mobiliser 160 millions d'euros pour que tout élève ait un toit. Un pont...

Connaissant ces projections, Milquet a créé une *task force* avec l'administration. On y prépare un *master plan*. Dévoilé bientôt, il définira un plan pluriannuel, intégrant de « nouveaux modes et outils de financement » et tenant compte de « normes architecturales nouvelles ». ■

PIERRE BOUILLON

Nombre de places dans l'enseignement secondaire à Bruxelles d'ici à 2025



LE SOIR - 09.04.16
Sources : FWB, Etrnic, Ibsa,
Interviews d'experts

RÉACTION

Fuir la capitale ?

L'ASBL Elèves (qui regroupe des parents opposés au décret inscriptions) s'inquiète : dans la capitale, le nombre de places est tel que le décret embarrasse déjà bien des familles. Autant dire que les projections évoquées ci-contre glacent l'association. « Sans surprise, la situation est et restera à Bruxelles très alarmante dans toutes les filières. Le nombre d'enfants sans école est donc condamné à atteindre des niveaux sans précédent. »

Olivier van Essche et Anne François, président et coordinatrice de l'ASBL, jugent que, « au vu de ces chiffres, il est plus que temps d'agir et de prendre des mesures fortes ».

Anne François prolonge : dans une telle situation, le politique, au lieu de la « tendre » avec le décret inscriptions, devrait la « détendre » en assouplissant les règles d'inscriptions. Anne François évoque un danger : « Attention à la fuite des classes moyennes. Elles quittent Bruxelles à cause de l'immobilier, de la baisse de la qualité de la vie... Mais la pénurie des places dans les écoles est un nouveau facteur de fuite de la capitale. »

P.BN